



OFFRE D'EMPLOI

LA COMMUNAUTE DE COMMUNE SEVRE ET LOIRE RECRUTE POUR L'ECOLE DE MUSIQUE INTERCOMMUNALE

UN(E) PROFESSEUR(E) DE BATTERIE ET/OU MUSIQUES ACTUELLES ET/OU DJEMBE

6h hebdomadaires (6/20^{ème}) sur le pôle Sèvre à Vallet

Filière Culturelle – Cadre d'emploi des Assistants d'Enseignement Artistique

CDD d'1 an

La Communauté de communes Sèvre & Loire regroupe 11 communes : Divatte-sur-Loire, La Boissière-du-Doré, La Chapelle-Heulin, La Regrippière, La Remaudière, Le Landreau, Le Loroux-Bottereau, Le Pallet, Mouzillon, Saint-Julien-de-Concelles, Vallet et compte 48 000 habitants environ. Acteur essentiel du territoire, elle intervient au quotidien dans le cadre de sa politique culturelle pour apporter des services de qualité à ses habitants.

Pour son école de musique intercommunale et dans le cadre d'un remplacement, la communauté de communes recrute **un(e) professeur(e) de batterie, Musiques actuelles et/ou Djembé sur l'année scolaire 2024-2025**. Vous rejoindrez une équipe 41 enseignants dans une école accueillant 850 élèves sur deux pôles d'enseignement à Vallet (Pôle Sèvre) et à Divatte sur Loire (Pôle Loire).

MISSIONS :

Agent de l'école de musique, l'enseignant(e) a une double mission éducative et artistique qu'il ou elle mène en permettant l'accès du plus grand nombre à une pratique artistique musicale et plus généralement en favorisant l'accès à la culture et à la fréquentation des œuvres et des artistes. Il ou elle possède une culture professionnelle de l'enseignement de la musique (réseau, réflexion, expérience, projets). Il suscite et encadre des pratiques amateurs et s'engage à jouer son rôle de ressource sur le territoire ou s'inscrit son action.

Mission : Assurer un enseignement artistique dans les spécialités **Batterie, Musiques actuelles et/ou Djembé** permettant l'accès et le développement d'une pratique artistique autonome dans le cadre des orientations du projet d'établissement et du respect des schémas pédagogiques définis par le Ministère de la Culture :

- ⇒ 1 heure de pratique collective Atelier Musiques actuelles (le mercredi à 20 heures)
- ⇒ 1 heure de pratique collective Atelier Djembé (le mardi à 19h30)
- ⇒ 4 heures de batterie (8 élèves, horaire à définir avec l'agent)
- ⇒ Accompagner des élèves sur les lieux de diffusion (auditions, prestations et projets divers)
- ⇒ Evaluer les élèves en proposant des dispositifs et des situations différenciées et adaptées
- ⇒ Accompagner, orienter, conseiller les élèves dans leur parcours, leur pratique et leurs choix artistiques
- ⇒ Assurer l'information et la médiation auprès des familles sur la scolarité des élèves de la classe et le projet d'établissement
- ⇒ Assurer le suivi du parc instrumental en lien avec ses enseignements (état des lieux, besoins, locations...)

COMPETENCES / QUALITES REQUISES :

Diplôme requis : DE spécialité Batterie/Musiques actuelles, VAE en cours ou éventuellement DEM

Savoirs :

- ⇒ Maîtriser les techniques et répertoires de l'instrument enseigné, être expert.e d'un ou plusieurs langages musicaux

- ⇒ Maintenir un niveau instrumental, musical, culturel et pédagogique en adéquation avec les attentes et les besoins du poste
- ⇒ Connaître et maîtriser les textes en vigueur concernant l'enseignement artistique : charte, schéma national d'orientation pédagogique, schéma départemental, ...

Savoir Faire :

- ⇒ Transmettre les patrimoines musicaux mais aussi être un pédagogue inventif et demeurer un enseignant en constante recherche.
- ⇒ Concevoir, appliquer et évaluer une progression pédagogique, l'adapter et l'ajuster en fonction des publics accueillis et des potentiels de chacun.
- ⇒ Mettre en œuvre, conformément au projet d'établissement, une pédagogie de groupe et une pédagogie de projet
- ⇒ S'inscrire dans une démarche de recherche, d'innovation et de formation en lien avec les évolutions du métier, des publics, des pratiques pédagogiques et artistiques et des compétences nécessaires à la mise en œuvre du projet d'établissement.

Savoir Etre :

- ⇒ Travailler en équipe et coopérer avec les divers partenaires du territoire
- ⇒ Être rigoureux.se, patient.e, organisé.e, ponctuel.le et autonome
- ⇒ Avoir le sens du service public

CONDITIONS D'EXERCICE

Relations Fonctionnelles :

- ⇒ Rattaché à la direction de l'école de musique, au sein du Pôle Animation du Territoire
- ⇒ En interne :
 - Direction de l'école de musique
 - Equipe enseignante
 - Equipe administrative
 - Conseil Pédagogique
- ⇒ En externe :
 - Elèves et Familles
 - Acteurs culturels locaux (structures, associations, musiciens amateurs, ...)
 - Réseau des écoles de musique et conservatoire du département

Horaires et Contraintes liées à l'emploi :

- ⇒ Horaires de travail en soirée et le week-end
- ⇒ Emploi du temps déterminé chaque année scolaire sur la base de 20h de face à face pédagogique pour un temps complet sur la période scolaire, auxquels s'ajoutent auditions, concerts d'élèves, projets, préparation, concertations, formations internes, ateliers collaboratifs internes CCSL
- ⇒ Présence occasionnelle hors horaires habituels pour accompagner les élèves (concerts / auditions / projets / master Class)
- ⇒ Participation aux réunions plénières – (environ 3 par an, en journée)

Régime indemnitaire / CNAS
Permis B indispensable
Prise de poste au 1er septembre 2024

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter Jérémie RAMSAK au 06 71 54 02 55 – j.ramsak@cc-sevreloire.fr ou Cécile JAROUSSEAU au 06 03 35 98 83 – c.jarousseau@cc-sevreloire.fr (co-direction de l'école de musique)

Le jury de recrutement aura lieu le vendredi 23 août 2021.

Pour postuler, par mail : rh@cc-sevreloire.fr

Lettre de motivation et CV à l'attention de Madame la Présidente de la Communauté de communes Sèvre et Loire – 1 place Charles de Gaulle 44330 VALLET avant le 20 août 2024